



Engagement de procédure contre contrefaçon

Par Pokecardeur

Bonjour,

Pour faire court.

Je suis collectionneur de cartes de la licence Pokémon depuis près de 20 ans.

Fort de son succès, depuis 2016 et l'arrivée de Pokémon go, le monde des collectionneurs de cartes s'est étendu avec forcément des bons côtés et de moins et parmi ces mauvais côtés, il y a les contrefaçons. Si au départ, c'était quelque chose de relativement assez peu répandu, 2020 a mis en avant toutes ces pratiques, ces cartes proviennent de sites tels que Wish et Alibaba et sont achetées par des vendeurs parfois professionnels qui les revendent sur les sites internet tels que Leboncoin, Vinted, eBay.

Aujourd'hui il s'avère que je me retrouve lésé du fait que je dois naviguer entre celles-ci et les véritables qui sont en vente pour essayer de finir ma collection.

Bien que j'ai tenté de contacter les éditeurs et détenteurs à savoir la Pokémon Company aux USA, ils ne semblent pas vraiment avoir de temps à s'occuper de la situation.

J'aimerais savoir si engager une procédure envers ces vendeurs de contrefaçon ou les sites en question et se faire porter partie civile est possible ?

Merci